No10_25_03_2015.qxd:vivre_la_ville 24.3.2015 15:58 Page 1

Ville de Neuchâtel

# Vivre la ville!

Mercredi 25.03.15 | 48e année | No 10

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

## L'édito

### Solidaires ? Attentifs surtout !

Depuis quelques mois, la redéfinition de la péréquation financière entre cantons est fortement mise en cause par les cantons riches, Zurich, Zoug et Genève en tête. Le canton de Neuchâtel reçoit beaucoup au titre de la péréquation et c'est juste. Si le canton perd ce combat fédéral, si le canton de Neuchâtel perd cette péréquation nationale, la Ville perdra avec lui. Le rôle que nos centres urbains réalisent est essentiel. Nous ne voulons pas laisser les gens au milieu du chemin. Nous avons un rôle à jouer. Nous devons chercher toujours la meilleure solution et nous la trouvons très souvent. Mais à la fin l'Etat fédéral avec la péréquation et l'Etat cantonal dans ses stratégies décident et il nous revient d'appliquer leurs choix. Souvent le dialogue est rugueux. C'est juste et normal. La solution se trouve dans un dialogue équilibré mais courtois et ferme : la Ville de Neuchâtel sera toujours solidaire. Mais la Ville offre ce qu'elle peut et il est de son devoir de s'inquiéter de ce qu'elle pourrait perdre. Parce que tout ce qui serait perdu serait inutile pour le canton aussi. Nos forces et nos talents sont ceux du canton. Nous en assumons un rôle de moteur qu'il convient de faire reconnaître. Nos contribuables, personnes physiques ou personnes morales confondues, aiment encore vivre ici et c'est tant mieux. Evitons qu'elles ne changent d'avis.

*Fabio Bongiovanni*
*Directeur des Finances*

Les vols à la tire ont diminué de 27% l'an dernier dans le canton de Neuchâtel.

# Criminalité en baisse

**Cambriolages, vols à l'étalage, actes de violence : les infractions au Code pénal ont diminué de 10% l'an dernier dans le canton. Une baisse de même ampleur est enregistrée en ville de Neuchâtel. Le directeur de la Sécurité Pascal Sandoz s'en félicite, mais souligne la nécessité de redoubler d'efforts contre les trafiquants de drogue qui racolent en pleine rue.**

Des « simples » menaces verbales aux lésions corporelles, les actes de violence ont diminué de 6% l'an dernier dans le canton et ne représentent que 6% des 14'500 infractions pénales recensées. Vingt et un cas de violence grave ont été dénombrés, contre 34 en moyenne ces cinq dernières années. « C'est la moitié moins qu'en 2009 », a souligné devant la presse le commandant de la police neuchâteloise Pascal Lüthi. Aucun homicide n'avait par ailleurs été recensé dans le canton pendant quatre ans – jusqu'à janvier dernier.

Plus des deux tiers des infractions pénales sont des délits contre le patrimoine : vols, cambriolages, déprédations… Après une décennie de hausse, les cambriolages ont baissé de 8% l'an dernier, confirmant le recul amorcé en 2013. Grâce aux relevés systématiques effectués par la police scientifique, un cambriolage sur quatre est élucidé. C'est deux fois plus que la moyenne suisse.

Sur le front de la drogue, 2'170 infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants ont été enregistrées, un nombre stable par rapport à l'année précédente. Face aux trafiquants de drogue qui racolent en pleine rue – un phénomène apparu en 2012 et qui touche notamment le centre-ville de Neuchâtel – la police a mis sur pied l'an dernier l'opération Narko. Une centaine de trafiquants ont été interpellés et 5,3 kilos de cocaïne saisis.

Mais la seule intervention policière ne suffit pas. Pour lutter contre ce fléau, le canton mise sur une approche pluridisciplinaire. Cette nouvelle stratégie, qui mettra en œuvre l'ensemble de la chaîne pénale, sera dévoilée prochainement. « Nous ne voulons plus de trafic de cocaïne en pleine rue », a affirmé avec force le conseiller d'Etat Alain Ribaux. (ab)

**L'Association Mail-Mali organise une fête des jeux samedi au réfectoire du collège du Mail.**

**Entre acrobaties et contes, le cirque Nicole et Martin fait halte pour deux week-ends à Neuchâtel.**

**Le Conseil général se prononcera lundi sur le remplacement de la pelouse synthétique du stade de la Maladière.**

## Publicité

la maladière centre
neuchâtel
L'arbre à vœux
de votre famille
du 23 mars au 4 avril
Nous réalisons
vos rêves
À gagner également:
La nouvelle
Ford Mondéo
Ford
Go Further

No10_25_03_2015.qxd:vivre_la_ville 24.3.2015 15:58 Page 3



Dans ce numéro


## Un matou philosophe

Le Théâtre du Pommier accueille le «Chat du rabbin», une adaptation savoureuse de la bande dessinée éponyme de Joann Sfar. Un spectacle tout public, à voir dès huit ans.
**Page 4**

## Nouvelle pelouse

Le Conseil communal sollicite un crédit de 450'000 francs pour le remplacement de la pelouse synthétique du stade de la Maladière. Le législatif dira ce qu'il en pense lundi.
**Page 8**

## Mobilité sous la loupe

La Ville de Neuchâtel invite les seniors à répondre à un sondage sur la mobilité. L'objectif est de mieux cerner les difficultés et les obstacles que peuvent rencontrer les personnes âgées fragilisées dans leurs parcours quotidiens.
**Page 9**

## Aux platines

A 16 ans, la Neuchâteloise Kosovare Sadiku, aka Kosmo, mixera samedi pour la première fois en public à la Case à chocs. Un baptême du feu qu'elle a préparé minutieusement avec son mentor Charly, aka DJ Low. Interview croisée.
**Page 16**

## Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 1er avril 2015.


L'association Mail-Mali finance depuis bientôt 20 ans la construction d'écoles au pays Dogon

L'association Mail-Mali donne rendez-vous aux amateurs de jeux de société ce samedi. • **Photo: Jean-Marc Varidel**

# Jouer pour la bonne cause

**L'association Mail-Mali organise une Fête des jeux samedi au réfectoire du Collège du Mail. Jeux de cartes ou de plateau, faisant appel à la chance, à la réflexion, à l'observation ou à la stratégie: il y en aura pour tous les âges et tous les goûts. Les recettes seront utilisées pour financer les différentes actions menées au Mali par cette association, qui s'apprête à construire une septième école en pays Dogon.**

La manifestation ouvrira ses portes à 13h30 pour se clore vers 22 heures. Un large éventail de jeux sera proposé, des grands classiques aux dernières nouveautés. «Il y aura de tout, sauf des jeux de rôle», explique le président et fondateur de l'association Mail-Mali, Jacques Humbert. Le public pourra notamment découvrir un jeu traditionnel africain: l'Awalé, un jeu de stratégie qui se joue avec des graines sur une planche de bois creusées de trous. Si les organisateurs visent plus spécifiquement un public adulte, les enfants trouveront également leur bonheur.

Après un premier essai en demi-teinte en septembre dernier, l'association Mail-Mali espère que le succès sera cette fois au rendez-vous. Elle a d'ailleurs mis le maximum de chances de son côté en distribuant des flyers dans la rue, ainsi qu'au festival du jeu Ludesco à La Chaux-de-Fonds. «Les jeux de société sont à la mode. Si nous pouvions faire une soixantaine d'entrées, ce serait merveilleux!», espère Jacques Humbert. Une petite restauration sera proposée.

**Six écoles construites**

L'entier des recettes sera versé en faveur des actions de Mail-Mali, qui visent à permettre aux enfants d'une région très pauvre de ce pays d'Afrique noire d'aller à l'école. L'association, qui fêtera ses vingt ans l'an prochain, a déjà financé la construction de six écoles sur le plateau rocailleux et peu fertile du Dogon et projette d'en construire une septième en 2016. «Il s'agira d'une école de deuxième cycle à Djiguibombo, le village où nous avons construit la première école il y a vingt ans», explique Jacques Humbert.

Chaque année, l'association finance par ailleurs l'achat de matériel scolaire, ainsi que la nourriture de deux cantines scolaires. Elle parraine également des élèves en grande difficulté financière, ainsi que les bourses d'étude d'une quinzaine d'étudiants à l'Université de Bamako. Certains ont d'ailleurs commencé leur scolarité… à Djiguimbombo, grâce à Mail-Mali.

**Crise alimentaire**

L'association ne se cantonne pas au seul domaine scolaire, mais soutient aussi des projets à résonance économique et sociale: creusement de puits, création d'une banque de céréales, mise sur pied d'ateliers d'alphabétisation et d'activités génératrices de revenus pour les femmes, octroi de microcrédits…

Enfin, elle lance régulièrement des appels à dons pour une aide alimentaire d'urgence dans ce pays sujet à de nombreuses sécheresses. «Le Mali est dans une situation extrêmement difficile», souligne Jacques Humbert. Depuis le coup d'état militaire de 2012, le pays s'est enfoncé dans l'instabilité et son économie s'est effondrée. «Il n'y a plus d'investissements, ni de tourisme en raison de l'insécurité. Sur le plateau Dogon, qui vivait principalement de ce secteur, tous les hôtels ont fermé. Les guides, les chauffeurs et les artisans n'ont plus de travail.» (ab)

**«Faites des jeux à la Fête des jeux avec Mail-Mali»: samedi 28 mars de 13h30 à 22 heures au réfectoire du Collège du Mail, avenue de Bellevaux 52. Entrée: 15 francs pour les adultes; 5 francs pour les enfants. Informations: www.mail-mali.ch**

No10_25_03_2015.qxd:vivre_la_ville 24.3.2015 15:58 Page 4



Spectacle tout public au Pommier

# Un chat philosophe

**Passer des planches de la bande dessinée à celle de la scène… C'est le défi relevé avec brio par Sarah Marcuse avec une savoureuse série en cinq tomes : « Le Chat du rabbin » de Joann Sfar. De retour en Suisse après deux mois de succès parisien, la pièce fait halte cette fin de semaine au Théâtre de Pommier. L'une des deux représentations sera accessible aux malvoyants par audiodescription.**

« Le Chat du Rabbin » grimpera sur les planches du Théâtre du Pommier. • Photo : Dominique Vallès

Entre fable et conte, la pièce est librement inspirée des deux premiers tomes du « Chat du rabbin », une bande dessinée pleine d'humour et de finesse née sous la plume de Joann Sfar. L'histoire se déroule à Alger, dans les années 1930. Le chat du rabbin a mangé le perroquet de son maître, ce vil volatile qui lui cassait les oreilles de son incessant verbiage, et se retrouve miraculeusement doué de parole. Miracle ?

Le rabbin se rend bientôt compte qu'il s'agit d'une malédiction, tant ce chat est impertinent, malin et subversif. Décidé à ne pas laisser cet être dénué de tout sens religieux dévoyer sa fille chérie Zlabya, le rabbin les sépare. Pour retrouver sa maîtresse, l'animal demande alors à son maître de lui enseigner les textes religieux et de lui faire passer sa Bar-Mitsva. Le rabbin accepte, dans l'espoir de l'assagir…

**Une merveille d'humour**

Des juifs et des arabes qui vivent ensemble… Un chat qui s'interroge sur les dogmes de la religion… La bande dessinée prend aujourd'hui une résonnance particulière en dénonçant, avec un humour féroce et succulent, le sectarisme religieux, l'intolérance et le racisme. « Il y a très longtemps que j'avais envie d'adapter au théâtre cette bande dessinée, qui fait partie des incontournables de ma bibliothèque familiale. C'est une merveille d'humour, d'intelligence et de poésie », relève la metteuse en scène Sarah Marcuse.

Créée l'an dernier au Théâtre Alchimic à Genève, la pièce s'est taillé un beau succès. A côté des comédiens – dont Xavier Loïra dans le rôle du chat – elle fait intervenir sur scène trois musiciens pour restituer, comme la nourriture que prépare sur scène Zlabya, toute l'atmosphère du « Chat du Rabbin ». Toute l'atmosphère, mais aussi tout l'humour ! En grimpant sur les planches, le matou n'a rien perdu de son mordant.

> « Le Chat du Rabbin » dénonce avec un humour féroce et succulent le sectarisme religieux, l'intolérance et le racisme.

**En audiodescription**

A noter que « Le Chat du Rabbin » sera proposé vendredi en audiodescription, un procédé qui permet aux spectateurs malvoyants de suivre une pièce de théâtre manière autonome avec un casque. Pour sa première année d'existence, l'association Ecoute Voir a audiodécrit deux spectacles qui tourneront huit théâtres romands : « Le Chat du Rabbin » ainsi qu'« Et il n'en restera plus aucun » de Robert Sandoz.

**« Le Chat du Rabbin » : le 26 mars à 20 heures et le 27 mars à 20h30 au Théâtre du Pommier. Dès huit ans. Réservations : sur www.ccn-pommier.ch ou au 032 25 05 05.**

Agenda culturel

## Galeries et musées

**Bibliothèque Publique et Universitaire** (pl. Numa-Droz 3), exposition « Edith Boissonnas, 1904-1989 "Une joie de vivre, animale, me secoue" » jusqu'au 31 mars 2015.

**Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz « Neuchâtel : une histoire millénaire ». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Exposition « Renzo Ferrari. Visions nomades », jusqu'au 19 avril de 11h à 18h du mardi au dimanche.

Mardi 31 mars, à 12h15, mardi du musée, « Regards nomades sur l'œuvre de Renzo Ferrari, par Cristina Sonderegger, conservatrice au Museo canontale d'Arte de Lugano, et Antonia Nessi, dans le cadre de l'exposition « Renzo Ferrari. Visions nomades ».

**Musée d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 novembre 2015, exposition temporaire « Emotions une histoire naturelle ». Ouvert ma-di de 10h à 18h.

**Musée d'ethnographie** (rue St-Nicolas 2-4), exposition « Imagine Japan » consacrée au Japon prolongée jusqu'au 26 avril 2015. Accrochage des estampes japonaises de l'exposition également visible.

Jeudi 26 mars à 20h15, conférence « Le musée du vingt et unième siècle entre méditations et exposition » donnée par Daniel Jacobi. Entrée libre.

Mercredi 1er avril, 14h-16h, atelier pour enfants de 7 à 10 ans « Carpes & Co ».

Mercredi 1er avril, 20h15, présentation des films des étudiants du cours d'anthropologie visuelle, entrée libre.

**Galeries de l'histoire** (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies : « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 14h à 16h ou sur rendez-vous.

**Galerie Ditesheim** (rue du Château 8), exposition de peinture récente de Frédéric Clot jusqu'au 19 avril 2015.

**Atelier-Galerie des Parcs** (rue des Parcs 17), exposition « Charles Barraud », jusqu'au 29 mars 2014. Horaires d'ouverture : me au di de 14h à 18h.

**Galerie Quint-Essences** (rue du Neubourg 20), jusqu'au 28 mars 2015, exposition « L'art Maya » de José Jordan. Heures d'ouverture : ma au sa de 14h-18h30 et sur rendez-vous avec l'artiste ou la galeriste. info@galerie-quint-essences.ch, 079 255 03 08.

## Divers

**Haute école de musique de Genève-Neuchâtel** (Espace de l'Europe 21, auditorium 1, Campus Arc 1), jeudi 26 mars à 20h, 3e concert de la saison, musique de chambre.

**Collégiale de Neuchâtel,** concert des 12 vendredis de la Collégiale, vendredi 27 mars à 18h30, sur le thème de l'harmonie des sphères. Organiste invité : Dominique Proust.

**Temple du Bas** (rue du Temple-Neuf 5), concert des Chœurs et orchestre de l'Université de Neuchâtel et du Lycée Denis-de-Rougemont sous la direction de Sylvain Muster, vendredi 27 mars à 20h. Programme : Franz Schubert, Symphonie N° 8 – L'Inachevée, Franz von Suppè, Requiem – Missa pro defunctis. Réservations : Le Strapontin, Théâtre du Passage : 032 717 79 07. Prix 40 francs, 30 francs, réductions usuelles.

**Salon du bleu café** (faubourg du Lac 27) :

- Jeudi 26 mars à 20h, Crazy Pony & Yanac, deux concerts live (folk acrobatique / Klezmer).
- Vendredi 27 mars à 21h, Tiffen présentera son album « In the Mirror ». Informations sur www.bleucafe.ch

**Exposition à la Villa du Jardin botanique** (chemin du Pertuis-du-Sault 58), « La Laine en métamorphoses » du mardi au dimanche, de 13h à 18h en mars, puis de 10h à 18h d'avril à fin août. Programme complet des activités proposées sous www.jbneuchatel.ch.

No10_25_03_2015.qxd:vivre_la_ville 24.3.2015 15:58 Page 5



L'actualité culturelle

## Concert de l'EIN

L'Ensemble Instrumental Neuchâtelois (EIN), sous la direction de Pierre-Henri Ducommun, se produira en concert samedi 28 mars à 20h15 au Temple du Bas.
Le programme est le suivant:

- ambiances… dans les élans de l'*Ouverture Zampa* de Ferdinand Hérold (1791-1833), dans les puissants accents de *Finlandia* de Sibelius (1865-1957), dans les mélodies connues du ballet *Casse-noisette* de Tchaïkovsky (1840-1893),
- et rythmes… tour à tour fougueux ou obsédants, rendus avec la virtuosité de Laurent de Ceuninck aux percussions, dans *Méta-musique* du compositeur suisse Alfred Schweizer et dans une pièce de Benjamin Gutiérrez (Costa-Rica 1937), composée en souvenir de son passage au pays de Neuchâtel.

**Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5, concert de l'EIN, samedi 28 mars 2015, à 20h15. Renseignements complémentaires sur www.ein-ne.ch. Entrée libre, collecte recommandée.**

## Vernissage du livre de l'exposition « Imagine Japan »

Le livre de l'exposition Imagine Japan du Musée d'ethnographie de Neuchâtel est disponible depuis le 19 mars écoulé, jour de son vernissage. Cet ouvrage contient notamment le témoignage d'Aimé Humbert, signataire du premier Traité d'amitié et de commerce entre la Suisse et le Japon. L'exposition Imagine Japan est prolongée jusqu'au 26 avril 2015. L'occasion de découvrir ou redécouvrir l'exposition.

## Bouquet final de l'ADN

Pour clore sa saison de représentations, l'Association Danse Neuchâtel a le plaisir de proposer, en qualité de «bouquet final» deux compagnies, participantes de plusieurs éditions de sa scène ouverte entre 2003 et 2010:

- **«Le marchepied»**
  *Performance déambulatoire, samedi 28 mars de 10h à 12 heures*
  Une équipe de jeunes talents animera le centre-ville. Le point de départ est fixé au Péristyle de l'Hôtel de ville.
- **«Stress Biology»**
  *Spectacle de la compagnie «Utilité publique», samedi 28 mars à 20h30 ou dimanche 29 mars à 17h30*
  La compagnie occupera le Théâtre du Concert afin d'illustrer certaines conséquences de la surpopulation, problème majeur de notre époque.

**«Bouquet final» de l'Association Danse Neuchâtel, représentations les 28 et 29 mars 2015 au centre-ville de Neuchâtel et au Théâtre du Concert. Renseignements et réservations: 079 643 95 32, adn@net2000.ch, www.hiverdedanses.ch**

Le cirque Nicole & Martin fait halte à Neuchâtel

# Entre cirque et théâtre

**La compagnie Nicole & Martin pose ses valises à Neuchâtel à l'occasion de sa 16e tournée. Son chapiteau blanc, en forme d'igloo, prend place ce mercredi 25 mars au quai Ostervald, derrière le collège latin. A mi-chemin entre le théâtre, la musique et le cirque, les deux artistes proposent quatre spectacles tout public, qui s'inspirent des contes des frères Grimm.**

Nicole et Martin émerveilleront le public neuchâtelois de leurs multiples talents artistiques. • Photo: Luigi Sergio Tenani

Sur scène, Nicole et Martin montrent toute l'étendue de leurs multiples talents. Du cirque, au théâtre en passant par la musique, ces deux-là savent tout faire. Au fabuleux univers des contes de Grimm, ils ajoutent une touche de jonglerie, une pincée d'acrobaties renversantes, un brin de danses joyeuses et des morceaux de différents instruments de musique. Cet habile mélange donne lieu à des spectacles riches en émotions.

**Représentations neuchâteloises**

Les artistes Nicole et Martin présenteront une interprétation pleine de poésie des contes *Hansel et Gretel* (28 mars), *Les musiciens de Brême* (29 mars), *La jeune fille sans mains* (3 avril) et *Le pêcheur et sa femme* (4 avril). En plus de ces quatre dates publiques, environ 1'800 élèves des écoles neuchâteloises assisteront à l'une des six représentations scolaires prévues.

**Tournée internationale**

La compagnie de théâtre professionnelle Nicole & Martin sillonne les routes de Suisse et du monde entier depuis sa création en 1999. Ses fondateurs, Nicole et Martin, se sont rencontrés à l'école Dimitri. Ils sont mariés et parents de deux enfants. Derrière eux, œuvre toute une équipe, de la mise en scène aux costumes en passant par les chorégraphies. La force de ces artistes réside dans leur capacité à faire se rencontrer le cirque et le théâtre, les prouesses physiques et la narration. «L'acrobatie est au service de l'histoire», précise Nicole. (ak)

**«Cirque Nicole & Martin»: les 28 mars et 3 avril à 17 heures, et les 29 mars et 4 avril à 15 heures au quai Ostervald, derrière le bâtiment du collège latin. Réservations sur place 60 minutes avant la représentation, par téléphone au 079 682 88 93 ou sur www.nicole-et-martin.ch**

Chronique culturelle

## Tableaux en mouvement

L'Institut neuchâtelois a pris un coup de jeune en décernant samedi son prix 2015 à Joëlle Bouvier – danseuse, chorégraphe et cinéaste de talent – dont nous avons pu apprécier lors de la cérémonie de remise du prix des extraits de spectacles et des courts-métrages. Native de Peseux, Joëlle Bouvier (la cousine de notre Bouvier) est montée à Paris très jeune et a fait depuis une carrière internationale exemplaire. Cette artiste dont le sens de l'image semble inné, s'est beaucoup nourrie de peinture. Cela se sent dans ses films et ses spectacles. «Roméo et Juliette», vu en février 2012 au Passage, faisait se succéder des tableaux d'une incroyable beauté. Et sa prochaine chorégraphie intitulée «Salue pour moi le monde», créée pour le Grand Théâtre de Genève sur la musique de *Tristan et Yseult* de Wagner, devrait être au moins aussi belle. Ce ballet sera donné au Bâtiment des Forces motrices dès le 21 mai puis repris dans la saison 2015-2016 du Passage. C'est la première fois depuis 1960 que le Prix de l'Institut récompense une danseuse. Et seules cinq femmes l'avaient reçu avant Joëlle Bouvier: Dorette Berthoud, Anne-Lise Grobéty, Monique Laederach, Marie-Claude Attinger et Agota Kristof.

*Patrice Neuenschwander*

# Au de la maison

DUCKERT SA

Travaux publics – maçonnerie

2000 Neuchâtel / 2016 Cortaillod
Tél. 032 843 88 88
**www.duckertsa.ch**

SYSTEM CERTIFICATION ISO 9001 SGS
SYSTEM CERTIFICATION ISO 14001 SGS
SYSTEM CERTIFICATION OHSAS 18001 SGS

No10_25_03_2015.qxd:vivre_la_ville 24.3.2015 15:58 Page 7



Le clin d'œil du délégué à l'énergie

# Les nouvelles énergies renouvelables

**Le domaine de l'électricité, même s'il ne représente que 23% de notre bilan énergétique global dans le pays, monopolise quelque peu le débat de la politique énergétique. C'est que la décision d'abandonner progressivement la filière nucléaire en Suisse exige de trouver d'autres sources de production d'électricité à relativement court terme.**

Dans sa Stratégie énergétique 2050, le Conseil fédéral ambitionne d'améliorer l'efficacité énergétique, d'accroître la part des énergies renouvelables et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Concernant plus particulièrement l'électricité, le programme de la Confédération vise une part de 7% de la couverture des besoins par le photovoltaïque et l'éolien d'ici 2020. Aujourd'hui, on en est à moins de 2%. Certains assurent que ces objectifs sont beaucoup trop ambitieux pour des technologies reposant sur des sources incontrôlables telles le soleil ou le vent.

Il est indéniable que notre région ne présente pas des conditions d'ensoleillement comparables à celles rencontrées au sud de l'Europe ou en Afrique. Et que dire des conditions de vent sur nos crêtes jurassiennes en comparaison des côtes maritimes du Nord de l'Europe ? Les sceptiques compléteront le tableau en relevant encore que sous nos latitudes le solaire est bien mal réparti au cours de l'année. Et c'est effectivement la dure réalité : à Neuchâtel, une installation solaire produira en 6 mois, d'avril à septembre, 3 fois plus d'énergie que sur le reste de l'année, d'octobre à mars.

Mais il me paraît intéressant de relever que sur les crêtes du Jura, les conditions de vent sont telles que la structure de la production d'énergie d'une éolienne est exactement inversée par rapport au solaire, délivrant plus d'énergie en hiver qu'en été. Autrement dit, le vent et le soleil sont deux sources d'énergie indépendantes mais parfaitement complémentaires.

Le solaire photovoltaïque couplé à l'énergie éolienne, le tout compléter par des mesures d'économie d'énergie, constituent un cocktail particulièrement efficace qui est amené à jouer un rôle significatif dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050 élaborée par le Conseil fédéral.

*C.T.*

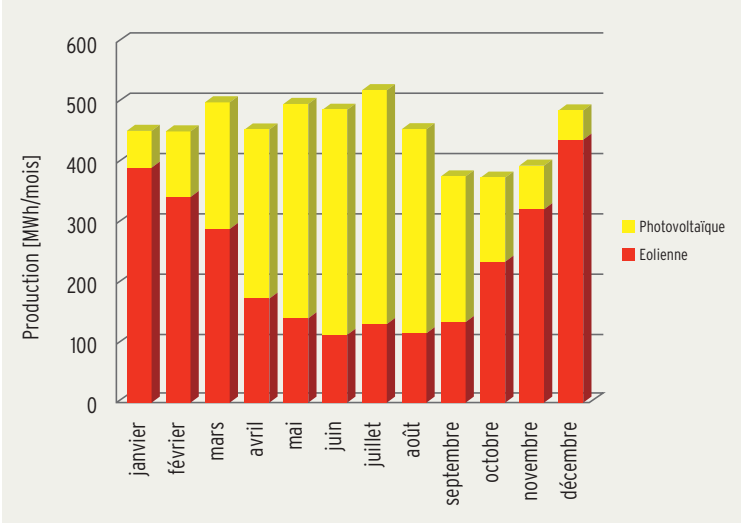


Ce graphique montre en jaune la structure annuelle de la production des 150 installations solaires situées aujourd'hui sur le territoire de la Ville (15'000 m² de cellules photovoltaïques) complétée en rouge par la production d'une hypothétique éolienne de taille moyenne érigée sur les crêtes neuchâteloises. On constate une parfaite complémentarité entre ces deux sources renouvelables.

Neuchâtel Cité de l'énergie

www.neuchatel-energie.ch

## La Ville jeune

**Case à chocs,** jeudi 2 avril à 22 heures, «The Bassroom» soirée de trap and bass music en présence des artistes français Evil Needle et Twinztrack. Infos sur la page Facebook «Castle Group». Prélocations sur www.petzi.ch. Voir interview en page 16.

## La Ville sportive

**Cercle de la Voile de Neuchâtel**
La saison de voile du Cercle de la Voile de Neuchâtel débutera dès le début des vacances de Pâques par des camps au Port du Nid du Crô. Ces camps s'adressent à tous, jeunes et adultes sur Optimist (enfants) Laser (ado et adultes) et Surprise (lesté pour ado et adultes). Première semaine du 6 au 10 avril. Deuxième semaine du 13 au 17 avril. Pour tout renseignement : Charles Martinez, 079 955 51 62, chefdebase@cvn.ch

**Football corporatif**
Lundi 30 mars à 18h45, La Gondola – Nexans, Coupe NE.

**Football**
**Stade de la Maladière**
Vendredi 27 mars à 20h15, FC Bévilard-Malleray II – FC Bévilard-Malleray III, amical
Samedi 28 mars à 19h, Neuchâtel Xamax FCS I – SC Bruhl, Promotion League
Dimanche 29 mars dès 8h, Coupe Juniors E, organisé par l'ANF
Jeudi 2 avril à 19h, Neuchâtel Xamax FCS – FC Grundstern, M18
**Terrain du Chanet (grand)**
Vendredi 27 mars à 20h, Neuchâtel City – FC Peseux-Comète, 4e ligue
Samedi 28 mars à 15h, Neuchâtel Xamax FCS – FC Chaux-de-Fonds, Juniors B féminine
**Stade de Pierre-à-Bot**
Vendredi 27 mars à 20h15, Team Xamax-Audax – FC Cortaillod, Juniors B
Samedi 28 mars à 8h45, Neuchâtel Xamax FCS II – FC Hauterive, Juniors D
A 10h15, Neuchâtel Xamax FCS I – GE2L Le Landeron, Juniors C
A 12h30, Neuchâtel Xamax FCS – FC Aarau, M16
A 15h30, Neuchâtel Xamax FCS I – GRPM Val-de-Travers, Juniors B
A18h, ASI Audax-Friùl I – Lusitanos, 2e ligue

**Terrain naturel de Pierre-à-Bot**
Vendredi 27 mars à 20h, FC Espagnol – FC Helvetia, vétérans
Samedi 28 mars à 12h, Neuchâtel Xamax FCS – FC Aarau, M15
A 18h, ASI Audax-Friùl II – St-Imier, 3e ligue

**Rugby**
**Terrain de Puits-Godets**
Samedi 28 mars à 13h, Neuchâtel-Sports Rugby Club II – Bern II, LNB
A 15h, Neuchâtel-Sports Rugby Club I – Bern I, LNA

**Football américain**
**Terrain du Chanet (grand)**
Dimanche 29 mars à 14h, Neuchâtel Knights – Schaffhouse, Elites

**Volleyball**
**Salles de la Maladière**
Samedi 28 mars à 16h30, NUC III – Colombier Volley, 2e ligue féminine
**Handball**
**Halle de sport de la Riveraine**
Vendredi 27 mars à 20h, HBC Neuchâtel – HBC TCGG, 3e ligue féminine
Dimanche 29 mars dès 8h, Tournoi HBC Neuchâtel, M13

**Badminton**
**Salles de la Maladière**
Dimanche 29 mars dès 8h, Circuit Juniors, étape de Neuchâtel

**Basketball**
**Salles de la Maladière**
Samedi 28 mars à 12h, MJ Union Neuchâtel Basket – Meyrin, U19 féminin

**Gymnastique artistique**
**Salles de la Maladière**
Samedi 28 mars dès 8h, Championnat cantonal juniors, organisé par Gym-Serrières

No10_25_03_2015.qxd:vivre_la_ville 24.3.2015 15:58 Page 8



Changement de revêtement nécessaire au stade de la Maladière

# Le stade de la Maladière a besoin d'une n

**Le Conseil général se prononcera lundi sur le remplacement de la pelouse synthétique du stade de la Maladière. Le Conseil communal sollicite un crédit de 450'000 francs pour changer ce revêtement fortement usé, qui ne répond plus aux normes de l'association faîtière du football national.**

La pelouse synthétique du stade de la Maladière a vécu. «L'Association suisse de football (ASF) a homologué le revêtement actuel pour les niveaux amateurs, mais n'entrera plus en matière sur des compétitions professionnelles nationales ou internationales», indique le Conseil communal dans son rapport. C'est ce qui ressort des résultats du dernier test effectué en octobre 2014 par la société Labosport, mandataire de la FIFA pour l'homologation des terrains de jeu. «La pelouse est jugée trop rapide par le fait que les fibres sont littéralement couchées sur toute la surface», précise l'exécutif.

**Utilisation intensive du terrain**

Le revêtement du stade de la Maladière est soumis à une utilisation intensive. Plus de 700 entraînements et matches s'y déroulent chaque saison, depuis son inauguration en 2007. A l'heure actuelle, la Ville de Neuchâtel ne dispose d'aucune alternative pour répondre aux besoins des diverses équipes de Neuchâtel Xamax FCS et de la Fondation Gilbert Facchinetti qui œuvre à la formation des juniors élites de la région. A cela viennent également s'ajouter les possibilités d'utilisation du stade par l'Association neuchâteloise de football et l'ASF pour toutes les catégories masculines et féminines. Cette problématique ne date pas d'hier. Déjà en 2003, au moment de voter le crédit de réalisation de la Maladière, les autorités communales avaient privilégié une pelouse artificielle à du gazon naturel pour permettre une utilisation intensive. «C'est le déficit chronique de terrains sur le territoire communal, mais également l'augmentation des entraînements imposée par l'ASF dans le domaine de la formation des juniors élites qui nous avait incité à opter pour une surface synthétique, plus résistante que du gazon naturel», rappelle le Conseil communal.

Au vu de l'usure du revêtement synthétique, celui-ci ne sera pas réutiliser sur l'ancien terrain de Pierre-à-Bot. Une partie de la pelouse du stade pourra toutefois être recyclée, afin de remplacer entièrement la surface au sol de la place de sport de quartier des Acacias.

**Augmentation des charges d'exploitation du stade**

A l'heure actuelle, le stade de la Maladière représente une charge annuelle d'environ 1,2 million de francs pour la Ville de Neuchâtel. «Ce qui est conforme à la seule enceinte footballistique comparable en Suisse: le stade de la Ville de Thoune, qui présente des coûts d'exploitation annuels de 1,5 million de francs», précise le Conseil communal. Pour la saison 2014-2015, les conditions d'utilisation du stade par la première équipe de Neuchâtel Xamax FCS sont fixées à hauteur de 20'000 francs. Elles seront adaptées à la hausse en cas d'ascension en Challenge League et Super League. «Celles-ci seront respectivement de 60'000 francs et 100'000 francs en fonction du niveau de jeu dans lequel le club évoluera à futur», ajoute l'exécutif. A noter que le bail est valable pour une période couvrant deux saisons footballistiques, et qu'il prévoit une adaptation du loyer en tenant compte notamment de la fréquentation du public.

Depuis son inauguration en 2007, le stade de la Maladière a vu ses charges d'exploitation augmenter en raison de plusieurs événements successifs. Le loyer d'utilisation du stade avait été revu à la baisse une première fois en 2008. La direction du club de football rouge et noir, représenté par la société Pro'Imax, n'était plus en mesure de faire face à ces frais, jugés excessifs. Par la suite, les faillites simultanées de Pro'Imax SA et de Neuchâtel Xamax SA, annoncées le 26 janvier 2012, ont engendré une perte sur débiteurs de 650'000 francs pour la Ville de Neuchâtel. Finalement, les recettes issues de la taxe sur les spectacles – abolie au 1er janvier 2014 – ont diminué en raison de la baisse de fréquentation des spectateurs, lors des saisons 2012-2013 et 2013-2014.

«Nous sommes convaincus que les modalités d'utilisation du stade de la Maladière convenues avec les dirigeants actuels de Neuchâtel Xamax FCS permettront à la fois au club de faire face à ses engagements et à notre Ville de maintenir les charges de fonctionnement de la Maladière à un niveau comparable à des stades dont la conception et l'affectation sont similaires», détaille le Conseil communal. Et de conclure: «Il est impératif de réaliser cet investissement pour permettre à la première équipe de Neuchâtel Xamax FCS d'évoluer sur une pelouse conforme aux exigences de la Swiss Football League.»

La Ville de Neuchâtel lance un sondage pou

# Mobilité des

**La Ville de Neuchâtel invite les seniors à participer à un sondage concernant leur mobilité. L'objectif consiste à mieux cerner les difficultés et les obstacles que peuvent rencontrer les personnes âgées fragilisées dans leurs parcours quotidiens. Les données récoltées permettront d'établir une cartographie des points à améliorer pour faciliter la mobilité des aînés sur le territoire communal, et ainsi mieux prendre en compte leurs besoins.**

Isabelle Girod, attachée aux personnes âgées de la Ville de Neuchâtel.

«Ce questionnaire s'adresse aux personnes âgées déjà fragilisées, qui rencontrent des problèmes de vue ou d'ouïe, qui utilisent une canne ou un déambulateur, mais qui se déplacent encore tant par plaisir que par nécessité», indique Isabelle Girod, attachée aux personnes âgées de la Ville de Neuchâtel. Et de souligner: «Le maintien à domicile des personnes âgées est

No10_25_03_2015.qxd:vivre_la_ville 24.3.2015 15:58 Page 9



# nouvelle pelouse

Le Conseil communal sollicite un crédit de 450'000 francs pour remplacer la pelouse synthétique du stade de la Maladière.

**e pour diagnostiquer les obstacles à la mobilité des aînés**

# s aînés sous la loupe

au cœur de la politique cantonale et communale. Cet objectif correspond d'ailleurs au désir de la plupart d'entre elles, comme l'a montré une étude récente. Mais rester chez soi est agréable à condition de pouvoir en sortir ! C'est pourquoi, la Ville se préoccupe des besoins des personnes âgées, et entend développer une politique du bien vieillir à Neuchâtel.»

**Habitat et mobilité**

Dans cet esprit, la Ville de Neuchâtel, par son Service de la Santé, a instauré au printemps 2013 un poste d'attaché aux personnes âgées. «L'habitat et la mobilité constituent les deux axes principaux de mon travail», précise Isabelle Girod. Le présent sondage a pour but de mieux cerner la réalité de la mobilité des aînés en ville de Neuchâtel, et d'identifier les points problématiques qu'ils rencontrent sur leur itinéraire habituel, autour de leur domicile et au centre-ville. Le sondage s'inspire d'un questionnaire de l'Association transports et environnement (ATE). Il couvre cinq volets : l'accès aux services de première nécessité, les transports publics, la qualité des aménagements urbains, la sécurité des déplacements ainsi que les parcs et/ou espaces de rencontre extérieurs.

**Mieux tenir compte des besoins des seniors**

Cette enquête se déroule jusqu'à la fin du mois de mai. Viendra ensuite le dépouillement des informations récoltées. «En partenariat avec les services concernés, nous prioriserons les actions à mener pour améliorer la situation en fonction de l'urgence et de la faisabilité. A titre d'exemple, il pourrait s'agir d'augmenter le nombre de bancs sur les parcours les plus utilisés par les seniors», précise l'attachée aux personnes âgées. Les résultats du sondage seront dévoilés à l'automne, et feront l'objet d'une restitution auprès des acteurs concernés. Cette action vise aussi à sensibiliser les différents services de l'administration communale aux besoins des aînés dans le cadre des différents projets menés.

**Aide par les agents de sécurité**

L'attachée aux personnes âgées de la Ville de Neuchâtel a déjà reçu une cinquantaine de questionnaires en retour. Les nouveaux agents de sécurité publique de la Ville de Neuchâtel ont fait connaître le questionnaire aux aînés lors de leur tournée de présentation dans les quartiers. Pro Senectute, le Mouvement des Aînés, l'AVIVO, la section neuchâteloise de la Croix-Rouge Suisse et les collaborateurs de certains homes ont fait de même. «Il est probable qu'un certain nombre de personnes concernées n'aient pas pu être informées de cette action, c'est pourquoi je les invite à nous aider à compléter nos données», conclut Isabelle Girod, tout en précisant que le questionnaire est anonyme.

**Pour participer**

Le questionnaire de diagnostic de la mobilité des aînés est disponible auprès d'Isabelle Girod, attachée aux personnes âgées de la Ville de Neuchâtel, au numéro 4 de la rue Saint-Maurice à Neuchâtel. Il peut également être envoyé par courrier postal sur demande (par téléphone au 032 717 78 30 ou par courriel à isabelle.girod@ne.ch). Le délai de participation est fixé à la fin du mois de mai prochain.

No10_25_03_2015.qxd:vivre_la_ville 24.3.2015 15:58 Page 10



Tribune du Conseil général

# Les groupes s'expriment

Le groupe PLR s'oppose à verser 750'000 francs pour le droit de louer un terrain pendant 30 ans en vue de la création d'un nouveau jardin public au cœur de Serrières. • **Photomontage : Rhinocéros**

**Groupe socialiste**
**La mobilité, où le labyrinthe des responsabilités multiples**

**Philippe Loup :** Le groupe socialiste intervient fréquemment sur des objets en relation avec la mobilité qu'il s'agisse du réseau des voies de communication ou le développement de lignes de transports publics.

Cependant, nous constatons que la gestion des grandes artères de notre ville ainsi que les problématiques touchant les transports publics échappent pour partie à l'action de l'exécutif communal. Il est pourtant hors de question pour le groupe socialiste de se laisser décourager par cet imbroglio de responsabilités communales, cantonales et parfois même fédérales.

En effet, les problématiques de circulation (rue de la Place d'Armes, carrefours Blaise-Cendrars et de Vauseyon par exemple) n'échappent à personne. A des degrés divers, la responsabilité cantonale est réelle. Malheureusement, rien n'indique dans la planification cantonale des travaux routiers jusqu'en 2023 que l'Etat s'intéressera à ces endroits pourtant véritables nœuds de transports et de… soucis à Neuchâtel. Améliorer la sécurité du réseau et la qualité de vie des habitants sont des principes auxquels le Parti socialiste ne déroge jamais.

Les projets d'amélioration du réseau des transports publics notamment par des cadences soutenues, des lignes plus directes, sont des éléments importants tant pour le transport modal que pour l'attractivité du centre-ville. Là aussi, les compétences décisionnelles ne sont que partiellement en Ville. Néanmoins, le groupe socialiste ne manquera pas d'interpeller le Conseil communal pour qu'il agisse avec plus de force auprès du canton ou au sein de TransN. Il en va aussi de la cohésion cantonale d'améliorer les communications.

**Groupe PLR**
**Petit parc – grand prix !**

**Amelie Blohm Gueissaz :** Il y en a des projets à Serrières ! De grands projets qui changeront la vie des habitants de Serrières. Nous pensons évidemment au projet de la densification de Tivoli sud, projet voté par le Conseil général il y a plusieurs années mais surtout au grand projet de la liaison Serrières-Lac qui recrée un accès direct au lac depuis le bas de Serrières ! Ce projet est en cours et il changera la vie des habitants de Serrières ! Dès le printemps 2016, les habitants de Neuchâtel et surtout de Serrières pourront alors jouir de l'ensemble des aménagements publics réalisés en marge de la route nationale.

Le Conseil général a débattu récemment de la proposition du Conseil communal de louer pour 30 ans (droit de superficie) une parcelle appartenant à une fondation pour y créer un nouveau jardin public au cœur de Serrières. Ce nouveau petit parc est certainement le plus petit des investissements de la métamorphose de Serrières.

Aucun membre de la Commission financière n'a soutenu le rapport. Le constat était unanime que le prix de la location (pour un droit de superficie) était beaucoup trop élevé. Louer un terrain pour 30 ans dans le but d'y faire un parc et ceci au même prix qu'on paierait pour l'achat d'un terrain constructible – ce ne pas raisonnable !

Le PLR n'était pas contre le principe de créer un jardin public, le PLR n'était pas non plus opposé à ce que le Conseil communal fasse une proposition d'achat aux propriétaires, mais le PLR s'oppose à verser 750'000 francs pour le droit de louer un terrain pendant 30 ans. La valeur du terrain est de 708'000 francs, c'est à ce prix-là qu'un achat devrait être négocié.

Economiquement ce projet est parfaitement incompréhensible !

**Groupe PopVertsSol**
**La Commune, le parlement et l'exécution**

**Dimitri Parattte :** Les Conseils généraux et communaux de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin œuvrent depuis des mois pour réfléchir à une fusion, ainsi qu'à la mise en place d'une administration proche de tout-e-s et au service de chacun-e. La représentation des citoyen-ne-s et notre organisation de la démocratie doivent évidemment être au centre de nos réflexions autour de ce grand chambardement institutionnel.

Quels doivent-être les rôles d'un parlement, des élections, d'un exécutif et de l'administration ? Déléguer le pouvoir du peuple à un Parlement (Conseil général) est une lourde concession faite à la souveraineté de chacun-e, le déléguer à un Gouvernement (Conseil communal) peut même être parfois dangereux. C'est le fruit d'un consensus et d'une histoire qui fait notre démocratie moderne. L'élection des exécutifs par le peuple a été comprise comme un acquis démocratique pour la population ; mais est-ce que l'effet recherché (augmenter la représentativité du peuple) est vraiment rempli ? Une fois l'élection passée, l'élu-e exécutif reçoit un mandat général pour réaliser tout ce qu'il estime nécessaire pour faire progresser la Ville (ou sa carrière !) et la tendance va immanquablement vers l'habitude du pouvoir et de son exercice. Le Parlement reste – dans un système représentatif – le meilleur moyen pour garantir un contrôle démocratique sur le Gouvernement et l'Administration. Une élection du Conseil communal par le Conseil général a l'avantage de garantir un système où le pouvoir de décider appartient au Parlement, alors que celui d'administrer et d'exécuter appartiendrait au Gouvernement. Une réflexion à mener pour la nouvelle future commune fusionnée...

No10_25_03_2015.qxd:vivre_la_ville 24.3.2015 15:58 Page 11



Les papillons de Piparo

Le matin de ce jour-là était trempé de soleil lorsque soudain une tache d'encre tomba lentement du ciel. La lumière faiblit et le jour disparaissait et les hommes et les bêtes s'affolèrent. Piparo vit les oiseaux se mettre à voler en tous sens, certains s'écrasant sur des vitres comme pour se suicider. Il vit les femmes s'agenouiller et implorer le ciel tandis que leurs enfants pleuraient, pleuraient comme ils n'avaient jamais pleuré. Il entendit les hommes hurler leur peur – une peur colossale et primitive qui s'emparait de tous. Il vit les assassins s'amender, les voleurs rapporter leur butin, les mécréants se mettre à croire, les militaires rendre leurs armes, les riches se dépouiller de leurs biens... Piparo fut témoin de tout cela et de tant d'autres choses encore ! C'était comme la fin du monde, et convaincu depuis toujours que la nature aurait le dernier mot, Piparo était aux anges.

Puis le soleil revint et tout rentra dans le… désordre.

– Non, tu déconnes, Piparo, ça c'est pas du tout passé comme ça…

– Je sais, oui. Nous n'avons pas vu la même éclipse. La mienne était beaucoup plus belle.

Et ce, tandis que là-haut passaient les nuages…

Ville de Neuchâtel

## Proclamation d'un conseiller général

Lors de sa séance du 23 mars 2015, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général M. Joël Desaules, quatrième suppléant de la liste Les Verts, Ecologie et Liberté, en remplacement de M. Yves Froidevaux, démissionnaire.

Selon l'article 29 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010, M. Joël Desaules sera assermenté le 30 mars 2015 lors de la séance du Conseil général.

*Le Conseil communal*

# La Ville officielle

Parlement de la Ville

## Rapport concernant le remplacement de la pelouse synthétique du stade de la Maladière sous la loupe

**Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 30 mars 2015, à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant:**

**Rapport**

**15-003**
**Rapport du Conseil communal** concernant le remplacement de la pelouse synthétique du stade de la Maladière.

**Autres objets**

**14-401 (pour mémoire)**
**Proposition du groupe PLR par M. Jérôme Bueche et consort,** au sens de l'art. 50 du Règlement général visant à la modification de l'article 174 du Règlement général de la Commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010. *En cours d'étude par la Commission spéciale «Politique immobilière et du logement», selon décision du Conseil général du 27 octobre 2014.*

**14-610**
**Interpellation du groupe PLR par M. Alexandre Brodard et consorts,** intitulée «Pourquoi pas un giratoire et un Littorail souterrains au centre-ville ?».

**14-613** *(Réponse écrite du Conseil communal du 16 février 2015)*
**Interpellation du groupe PLR, par M. Jean Dessoulavy et consorts,** intitulée «Piscines du Nid-du-Crô: quel entretien pour les locaux ?».

**14-302**
**Motion des groupes socialiste et PopVertsSol, par MM. Philippe Loup, Julien Binggeli et consorts,** intitulée «Insertion professionnelle : la Ville à la fois employeur et placeur».

**15-601**
**Interpellation du groupe PopVertsSol par M. Yves Froidevaux et consorts,** intitulée «Affichage politique en ville de Neuchâtel – Tout cela est-il bien rationnel ?»

**15-301**
**Motion de MM. Jean Dessoulavy et Julien Binggeli,** intitulée «Comment mieux accompagner la communication sans fil au centre-ville ?».

Neuchâtel, le 10 mars 2015.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

**La présidente, Christine Gaillard** — **Le chancelier, Rémy Voirol**

**Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur notre site internet www.neuchatelville.ch.**

Atelier informatique

## Guichet unique

Le Cyberthé est un atelier d'informatique pour les aînés désireux de maintenir et d'exercer leurs connaissances informatiques. Le prochain atelier thématique aura lieu le

**1er avril 2015, de 14 à 16 heures**
**dans les locaux du Semestre de motivation Mod'emploi (SEMO)**
**rue Tivoli 28 à Neuchâtel**

La rencontre sera consacrée à une présentation du Guichet unique par M. Jean-Luc Abbet, chef du Service informatique de l'Entité neuchâteloise qui parlera des multiples possibilités d'effectuer des démarches administratives par ce biais.

**Programme consultable sur www.arcjurassien.pro-senectute.ch.**

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Laurent Etienne, d'un permis de construire pour la pose d'un conteneur préfabriqué à usage d'accueil et de vestiaires pour le Swin Golf de Neuchâtel à la route de Chaumont (Parc de Pierre-à-Bot), article 14359 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 20 mars au 20 avril 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Victor De Almeida, architecte à Genève (A-trait architectes), d'un permis de construire pour la transformation, la rénovation et la surélévation d'un immeuble de logements ainsi que la création d'une surface commerciale 73, rue des Fahys, article 11943 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de BPGCI Promotion Gérance Commerciale et Immobilière. Les plans peuvent être consultés du 20 mars au 20 avril 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Sandro Pacifico, architecte à Yverdon-les-Bains (Dolci architectes Sàrl), d'un permis de construire pour le remplacement d'un ascenseur existant et sa prolongation jusqu'en toiture 3, quai Jeanrenaud, article 10745 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Philip Morris Products SA. Les plans peuvent être consultés du 27 mars au 27 avril 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Philippe Rufener (Bureau technique architecture & construction), d'un permis de construire pour la construction d'un mur de soutènement, d'un escalier extérieur et la création de 2 places de stationnement 41, rue des Poudrières, articles 6795 et 12156 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Marie-Luce Gonseth Müller et Monsieur Christian Müller. Les plans peuvent être consultés du 27 mars au 27 avril 2015, délai d'opposition.

**Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.**

**Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.**

**Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

**Service des permis de construire**

Institut Neuchâtelois

## Prix 2015

Le Prix 2015 de l'Institut neuchâtelois a été remis à Mme Joëlle Bouvier, danseuse et chorégraphe, au cours de la cérémonie publique qui s'est tenue samedi 21 mars écoulé, à l'Aula des Jeunes Rives de l'Université de Neuchâtel.

Créé en 1960, ce prix est destiné à honorer une personnalité dont le talent et les activités contribuent au rayonnement du Pays de Neuchâtel. C'est la sixième fois qu'il a été décerné à une femme.

No10_25_03_2015.qxd:vivre_la_ville 24.3.2015 15:59 Page 12



La chronique multimédia de...

# Ori soit qui bien y pense

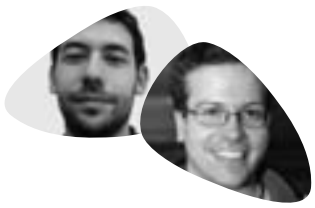

**La qualité d'un jeu est-elle inversement proportionnelle au budget investi dans son marketing ? C'est la question qui nous a traversé l'esprit après notre découverte d'« Ori and the blind forest », tant il s'était montré discret jusqu'à maintenant et que nous nous sommes pourtant pris une grande claque dans les mirettes.**

Un comportement très animal dans la façon d'affronter les ennemis. On attaque, on recule, on attaque à nouveau. • **Photo : sp**

Ori est une petite créature, à l'aspect animal, fluette, presque chétive. L'histoire commence lorsqu'il (elle ?) est emporté par le vent, loin de l'arbre géant qui semble également jouer un rôle de père. Ori est recueilli par un être dodu avec qui il profitera des joies de la vie en forêt. Malheureusement une malédiction, incarnée par une chouette géante, s'abat sur ce beau petit monde et c'est toute la nature qui se met à dépérir. Ori doit alors se mettre en quête des arbres contenant la lumière sacrée et la libérer à nouveau sur la vallée. Le cadre de conte de fée est posé. Vous allez maintenant diriger Ori à travers de somptueux décors, bénéficiant d'un superbe jeu de lumière, que les meilleurs films d'animation pourraient facilement jalouser. Sauter de plateforme en plateforme est un exercice éculé dans le monde du jeu vidéo, pourtant nous n'avons que très rarement eu l'impression d'être en terrain archi-connu. L'architecture des niveaux ou les différentes capacités, qui se débloquent via un arbre de progression, permettent sans cesse un renouvellement des plus agréables ! Attention toutefois, ne vous imaginez pas partir en tranquille balade bucolique, *Ori and the blind forest* est un jeu exigeant et on y meurt souvent, très souvent. Ici pas de plume magique qui vous rend invincible après votre troisième essai. On recommence encore et encore le même passage, jusqu'à exalter le moment où vos sauts parfaitement maîtrisés vous auront conduit en lieu sûr. Un système original permet de sauver où l'on veut, pour autant que l'on ait amassé suffisamment d'énergie. Pensez-y souvent, il est si vite arrivé de devoir reprendre dix minutes en arrière parce que l'on s'est montré trop confiant. Dans tous les cas on ne peut s'en prendre qu'à soi-même. Si des noms comme *Journey*, *Rayman Origins* ou *Trine 2* vous viennent à l'esprit, c'est d'abord que vous avez bon goût en matière de jeux vidéo, mais aussi qu'*Ori* saura vous accrocher. Le jeu est disponible sur Xbox One et PC et une version Xbox 360 est annoncée pour le courant de l'année.

*Retrouvez nos impressions sur d'autres jeux sur notre site www.semperludo.com.*

*Lionel Imhoff* & *Niels Weber*

A travers l'histoire

A l'est de Neuchâtel se trouvait autrefois une petite colline rocheuse, le Crêt, dont le pied baignait directement dans le lac avant le comblement du quartier des Beaux-Arts. Au début du XX^e^ siècle, le Crêt reste une promenade appréciée qui bénéficiera de divers aménagements, notamment le beau jardin créé en 1910 entre le Crêt et le lac par le paysagiste Jules Allemand. A l'est du Crêt, les travaux de construction de l'Eglise-Rouge débutent en mai 1897. En 1900, les fondations émergent du sol. Aujourd'hui, il ne reste plus de trace de la colline du Crêt. Elle a été totalement arasée en 1950 afin de laisser place au Gymnase cantonal (actuellement Lycée Denis-de-Rougemont). Carte postale, 1900, collection privée. Texte : Vincent Callet-Molin. Photographie : Stefano Iori.

No10_25_03_2015.qxd:vivre_la_ville 24.3.2015 15:59 Page 13



# La Ville officielle

**Association Neuchâteloise de Football**

## Coupe des Juniors E

L'Association Neuchâteloise de Football organise, en collaboration avec le FC Peseux-Comète et la Fondation Gilbert Facchinetti, la première Coupe Juniors E,

**dimanche 29 mars 2015, de 9 à 17h au Stade de La Maladière.**

Tous les clubs de la région seront représentés par les 32 équipes, dont 2 féminines, participantes. Pas loin de 400 footballeurs et footballeuses s'affronteront tout au long de la journée. Plus de 100 matches raviront les pupilles des nombreux spectateurs durant les trois phases du tournoi.

**Renseignements complémentaires : www.football.ch/anf**

**Projection du film « Terra di transito »**

## « Stop aux renvois vers l'Italie »

Solidarité sans Frontières, en collaboration avec Welcome to Europe, invite la population à la projection du documentaire « Terra di Transito » de Paolo Martino,

**jeudi 26 mars 2015, à 19h30, Le Garage, rue de l'Eglise 2, à Neuchâtel**
*ouverture des portes à 19 heures*

Ce film raconte l'histoire d'un réfugié qui a fuit vers l'Europe en passant par l'Italie, où on lui a pris ses empreintes digitales. A cause de cela, il ne peut rejoindre sa famille en Suède. Le film sera suivi par une discussion avec le réalisateur, l'acteur principal du film et une activiste de Solidarité sans Frontières.

L'évènement est organisé dans le cadre de la campagne autour de la pétition « Stop aux renvois vers l'Italie », lancée à fin janvier par Solidarité sans Frontières, qui demande au Conseil Fédéral un arrêt immédiat de tous les renvois vers l'Italie.

**Renseignements complémentaires : www.stoprenvois.ch, sekretariat @sosf.ch ou 079 258 60 49.**

**SOS futures mamans**

SOS futures mamans est une association bénévole, apolitique et non confessionnelle. Elle apporte à toute future maman, maman ou famille avec bébés en difficultés une aide psychologique, morale, matérielle, médicale ou juridique.

**SOS futures mamans, case postale 3145, tél. 032 842 62 52.**

**Séance d'information publique - Urbanisme**

## Plan directeur sectoriel des Portes-Rouges et modification du plan d'aménagement communal

Les habitants du quartier sont invités à participer à la séance de présentation finale du dossier du Plan directeur sectoriel des Portes-Rouges et de la modification du plan et du règlement d'aménagement communal dans ce secteur (avenue des Portes-Rouges, avenue du Vignoble, chemin des Mulets). Pour rappel, une première séance d'information publique s'est tenue le 2 octobre 2014 et a permis d'affiner le dossier.

La séance d'information publique aura lieu le

**mardi 31 mars 2015, de 19h30 à 21h30, au Collège du Crêt-du-Chêne, Salle de chant N° 25 (accès par l'escalier extérieur au niveau –2).**

Les personnes à mobilité réduite voudront bien s'annoncer auprès du Service de l'aménagement urbain par courriel : urbanisme.neuchatel@ne.ch ou par téléphone 032 717 76 60.

**Offre d'emploi**

Afin de se renforcer, le Service des ressources humaines met au concours un poste de

## conseiller-ère en ressources humaines

### Taux d'activité à 70%

Placé-e sous la responsabilité du chef de Service, vous contribuez à l'élaboration et au développement de la politique des ressources humaines.

**Mission :** dispenser des prestations de conseil, d'accompagnement et de soutien aux collaborateurs et aux cadres de l'Administration ; procéder aux évaluations de fonctions (analyse des demandes, validation des résultats, rédaction de rapports ; participer au suivi des collaborateurs en absence de longue durée (case management) ; participer aux recrutements (analyse des besoins, entretiens, évaluations des candidats).

**Délai de postulation :** 7 avril 2015.

**Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet : www.neuchatelville.ch/offres-emploi**

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

**Echos**

■ Samedi 21 mars, M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture, a représenté les Autorités lors de la séance publique et de la remise du Prix 2015 de l'Institut Neuchâtelois.

■ Lundi 23 mars, M. Olivier Arni, directeur de l'économie, a représenté les Autorités lors de la réception en l'honneur des exposants et acteurs horlogers neuchâtelois durant le Salon mondial de l'horlogerie et de la bijouterie « Baselworld 2015 ».

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mme et M. Elisabeth et Pierre Studer-Wuthrich, à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage et Mme et M. Doris et Marcel Fürst-Herzog, à l'occasion de leur 55e anniversaire de mariage.

**10e Festival du Film Vert**

## Films à Neuchâtel

Dans le cadre de la 10e édition du Festival du Film Vert, deux films seront diffusés

**vendredi 27 mars 2015 au Musée d'histoire naturelle.**

Il s'agit des films :

**« Sacrée croissance », à 18h30.**
*Film commun à toutes les villes du Festival du Film Vert 2015 et Prix GreenPeace Suisse 2015*

et

**« Moins c'est mieux – Limiter la croissance pour une vie meilleure » à 21h10.**
*A quoi doit-on renoncer pour espérer mener une vie « durable » ? Qu'y gagne-t-on ?*

- **Renseignements complémentaires : www.festivaldufilmvert.ch ou 032 852 07 26. Prix d'entrées : adulte : 10 francs, enfant : 5 francs. AVS/étudiant : 7 francs. L'abonnement est également valable à cette date.**

**Energie**

**Contrôle des installations de chauffage**

Semaine du 16 au 22 mars 2015

- Température extérieure moyenne : 8.7° C.
- Degrés-jours : 79.2 DJ.

No10_25_03_2015.qxd:vivre_la_ville 24.3.2015 15:59 Page 14



## Programme cinéma pour la semaine du 25 au 31 mars 2015

**Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).**

### APOLLO 1

**AMERICAN SNIPER**
6e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me, ve au ma 20h15. VF ve/sa 23h. VO angl. s-t fr/all je 20h15.
De Clint Eastwood.

**CENDRILLON**
1re semaine. Pour tous.
VF me au ma 14h30.
VF me, ve au ma 17h30. VO angl. s-t fr/all je 17h30.
Apollo 3: VF me au ma 20h45.
De Branagh Kenneth.

**TIMBUKTU**
17e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO all/fr di 10h45.
De Abderrahmane Sissako.

### APOLLO 2

**DIVERSION**
1re semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30.
VF ve/sa 22h45.
De Glenn Ficcara.

**SHAUN LE MOUTON: LE FILM**
2e semaine. Pour tous.
VF me au ma 14h, 16h.
De Mark Burton.

**CITIZENFOUR**
1re semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all me au ma 18h.
De Laura Poitras.

**STILL ALICE**
3e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VO angl. s-t fr/all di 11h.
**Bio:** VF me au ma 15h30, 20h30. VF sa/di 18h. VO angl. s-t fr/all me au ve, lu/ma 18h.
De Wash Westmoreland.

### APOLLO 3

**LA NUIT AU MUSÉE: LE SECRET DES PHARAONS**
8e semaine. 6 ans sug. 10 ans.
VF me, sa/di 13h30.
De Shawn Levy.

**LA FAMILLE BELIER**
15e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h45.
De Eric Lartigau.

**LE PRÉSIDENT**
1re semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr me au ma 18h15.
De Mohsen Makhmalbaf.

**CINQUANTE NUANCES DE GREY**
7e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h.
De Sam Taylor-Johnson.

**ELECTROBOY**
2e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VO ch-all, s-t fr di 10h45.
De Marcel Gisler.

### ARCADES

**DIVERGENT SERIES: THE INSURGENT – 3D**
2e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me, ve au lu 17h45. VF me au lu 20h30. VF je au ma 15h.
VF ve/sa 23h. VO angl. s-t fr/all je 17h45.
De Robert Schwentke.

### REX

**BIG EYES**
1re semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF je/ve, lu/ma 15h.
VF me au ma 20h30.
VF ve au di, ma 18h.
De Tim Burton.

**BOB L'EPONGE – UN HERO SORT DE L'EAU – 2D**
6e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VO angl. s-t fr/all me, je, lu 18h.
VF me, sa/di 13h30.
De Paul Tibbit.

**LES NOUVEAUX HEROS – 2D**
3e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me, sa/di 15h30.
De Don Hall.

**KINGSMAN: THE SECRET SERVICE**
6e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h.
De Matthew Vaughn.

### STUDIO

**BIRDMAN OR THE UNEXPECTED VIRTUE OF IGNORANCE**
5e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me, ve au di, ma 20h15.
VO angl. s-t fr/all je, lu 20h15.
De Alejandro González Iñarritu.

**LE DERNIER LOUP – 2D**
4e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h.
De Jean-Jacques Annaud.

**PHOENIX**
2e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VO all s-t fr me au ma 17h45.
De Christian Petzold.

## L'instantané de Stefano Iori...

**... les artistes acrobates Hélène et David**

## Agenda pratique

### Services d'urgence

**Police:** 117.

**Service du feu:** 118.

**Urgences santé et ambulance:** 144.

**Hôpital Pourtalès et Maternité**
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

**Hôpital de la Providence**: tél. 032 720 30 30.

**Viteos SA –** électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

### Services publics

**Serrières** (AQSB), président, M. Evan Rohr, Justice 18, tél. 032 731 72 31, info@aqsb.ch – www.aqsb.ch

**Tertre-Louis-Favre,** Mme Johanna Lott-Fischer, présidente, rue Louis-Favre 8, tél. 032 721 23 31, j.lott.fischer@freesurf.ch – www.louis-favre-tertre.org

**Vauseyon,** Mme Anne-Christine Miaz, rue du Suchiez 64, tél. 032 731 33 12, tél. acymiaz@net2000.ch.

**Vieux-Châtel / Edmond de Reynier** (AVE), Mme Catherine Montalto, présidente, Vieux-Châtel 15, tél. 076 368 21 62, comite@vieux-chatel.ch – association.vieux-chatel.ch

### Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

### NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

### Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 0848 134 134.**

### Les services religieux

**Culte du dimanche 29 mars 2015**

**Les Rameaux**

**Paroisse réformée évangélique**

*Sud:*

**Collégiale:** di 29.03, à 10h, culte cantate avec sainte cène, Mme D. Collaud Cantate BMW 182 de J-S Bach «Himmelskönig sei willkommen» avec l'Ensemble vocal de la Collégiale et l'Ensemble Intercommunicazione, offrande en faveur de Terre Nouvelle, garderie à Collégiale 3.

**Temple du Bas:** je 29.03, à 10h, méditation salle du refuge.

*Nord:*

**Ermitage:** Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

**Pourtalès:** di 29.03, à 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois.

**Eglises catholiques romaines**

**Basilique Notre-Dame:** sa 28.3 à 17h, messe en portugais; di 29.3 à 10h messe, à 11h30 messe en italien et à 18h, messe.

**Vauseyon, église Saint-Nicolas:** pas de messe.

**Serrières, église Saint-Marc:** sa 28.3 à 17h, messe; pas de messe en italien (c'est à Notre-Dame).

**La Coudre, Saint-Norbert:** sa 28.3 à 18h30, messe; di 29.3 à 17h messe en latin.

**Chapelle de La Providence:** di 29.3 à 11h30 messe en polonais.

**Hôpital Pourtalès:** di 29.3 à 10h célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois.

**Eglise catholique chrétienne**

**Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds:** di 29.03 à 10h, messe des Rameaux suivie de l'Assemblée générale à la salle St-Pierre.

**Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel:** di 29.03 à 10h, messe des Rameaux suivie de l'Assemblée générale à la Chaux-de Fonds.

## Impressum

**Editeur:**
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

**Réd. en chef ad intérim:**
Pierre-Pascal Rossi

**Rédaction:**
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

**Illustration:**
Stefano Iori, photographe

**Secrétariat:**
Carole Vanni, secrétaire de rédaction

**Contact:**
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

**Internet:**
www.neuchatelville.ch

**Mise en page:**
Cathy Ecabert

**Impression:**
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

**Tirage:**
22'000 exemplaires

No10_25_03_2015.qxd:vivre_la_ville 24.3.2015 15:59 Page 15

# Publicité

EMERY
Ecoute
Respect
Disponibilité
Pompes funèbres
Ecoute et empathie pour conseiller les familles
032 841 18 00 24h/24
Conseils personnalisés en prévoyance funéraire
Neuchâtel - Colombier

GINDRAUX Fenêtres
• Bois - métal
• Bois
• PVC
www.gindraux.ch
ST-AUBIN TEL. 032 555 26 80

No10_25_03_2015.qxd:vivre_la_ville 24.3.2015 15:59 Page 16



Rencontre avec Kosmo et DJ Charly Low

# Premier mix live pour une DJ en herbe

**La Case à chocs accueille jeudi 2 avril « The Bassroom », soirée de trap and bass music en présence des artistes français Evil Needle et Twinztrack. L'occasion pour la Neuchâteloise Kosovare Sadiku, aka Kosmo, âgée de 16 ans, de présenter son premier set en live devant un public. Elle prépare activement cet événement avec son mentor, Charly, aka DJ Low. Interview croisée.**

Kosmo, 16 ans, avec son mentor, DJ Charly Low, aux platines.

**Comment vous êtes-vous rencontré ?**

*Kosmo :* C'est grâce à Sauce Jacqson, une connaissance commune ! Je discutais avec lui, lors d'une soirée à la Case à chocs, organisée par le Conseil des Jeunes de Neuchâtel, dont je faisais partie. Je lui ai dit qu'il faudrait vraiment que j'apprenne à mixer.

*Charly :* Ça s'est fait un peu par hasard, lors de cette soirée. Kosmo m'a demandé de mixer pour un autre événement du Conseil des Jeunes. Elle était un peu déçue des DJs et de la musique qu'elle entendait en soirée. En plaisantant, je lui ai dit : « T'as qu'à venir toi ! ». Et c'est comme ça que c'est parti ! J'avais déjà eu des demandes d'amis qui voulaient apprendre à mixer. Ce n'est pas facile de transmettre. Ils sont venus deux-trois fois, et puis fini. Avec Kosmo, le courant est tout de suite passé. Elle apprend vite, c'est une éponge ! C'est hyper enrichissant de la voir évoluer. Il faut dire que pour son âge, elle a une excellente culture musicale.

**Quels sont vos rapports l'un par rapport à l'autre ?**

*Charly :* Je la vois un peu comme mon élève, et ça n'a rien de péjoratif. Je ne veux pas la mettre dans un cadre qui l'empêcherait d'avancer. Je veux qu'elle fasse sa vie, qu'elle trace son chemin !

*Kosmo :* C'est un peu comme un entraîneur de sport ! Il me dit quand je fais quelque chose de faux, sans être trop strict. Il est très direct. Même si on rigole tout le temps, il a quand même un côté très sérieux. Quand un scratch n'est pas bon, il le dit, mais l'ambiance reste toujours détendue !

*Charly :* C'est vrai, j'aimerais que mon enseignement porte ses fruits ! Si je lui explique quelque chose, et qu'elle ne le fait pas, j'arrête tout pour qu'elle comprenne mieux les choses. Je lui ai aussi appris à faire tous les branchements, car le mix ne se résume pas à mettre de la musique, je voudrais qu'elle ait toutes les armes pour se débrouiller toute seule.

Ce qui me plaît, c'est qu'elle est vraiment motivée. Elle a aussi une certaine maturité pour son âge. Elle a un côté adulte, et c'est parfois dans ses attitudes ou ses réactions que je me rappelle qu'en fait, c'est encore une enfant. Tout récemment, on voulait se rendre à un battle de DJs afin d'observer les autres DJs, elle m'a dit : « Il faut que je regarde avec mes parents s'ils sont d'accord ! ». C'est dans ces moments-là que je me rappelle qu'elle est si jeune.

**Kosmo, n'es-tu justement pas trop jeune pour mixer dans une soirée dont l'entrée est réservée aux personnes majeures ?**

*Kosmo :* J'ai eu cette opportunité d'apprendre à mixer, et je n'avais pas envie de la laisser passer. Je sais qu'en grandissant, je n'aurai plus autant de temps à disposition, entre les études et les entraînements de karaté. Dès le moment où ces connaissances sont acquises, je peux les laisser de côté pour les reprendre plus tard. Il fallait saisir cette opportunité parce que je ne veux pas avoir des regrets.

*Charly :* La culture hip-hop intéresse beaucoup de jeunes. Avec la technologie actuelle, tout est à portée de main, je suis déçu de constater que la plupart ne se bougent pas, préférant passer leur temps devant leurs consoles de jeux vidéo. Kosmo, la volonté, elle l'a ! A son âge, je n'avais personne pour m'expliquer comment faire. J'ai mis des années pour tout apprendre. C'est pour cela que j'essaye de lui transmettre tout ce que je sais en un temps record, avec l'espoir qu'elle pourra aller encore plus loin.

**Comment préparez-vous la soirée « Bassroom » ?**

*Charly :* Perso, j'estime qu'il faut être bien préparé afin d'offrir au public un bon set qu'il puisse apprécier. Je ne sais pas si ma manière de faire est la bonne ou non, mais je lui montre comment je m'y prends, et après je la laisse faire. Cette soirée, c'est l'occasion pour elle de présenter son premier set live. Aujourd'hui, tout le monde s'improvise DJ, mais pour moi il y a une différence entre « être là » et offrir une bonne prestation. Et au final, c'est le public qui juge.

*Kosmo :* Aujourd'hui avec Internet, tout le monde a accès aux sons qu'il veut. C'est la manière dont tu mixes qui te permet de sortir du lot. Il faut essayer d'être le plus original possible. Pour me préparer, je prends mon ordinateur, afin de choisir les musiques que je veux mettre dans mon set. Charly est là pour m'aider à garder une ligne, pour ne pas que je m'égare. Je note mes transitions. Il me dit toujours de mettre des repères pour que le passage d'un son à l'autre soit propre.

**D'où vient votre envie de mixer et que vous apporte cette activité ?**

*Charly :* Le DJing me permet de voyager, de participer à des événements partout à travers la Suisse, en soirée comme en festival, et ainsi de faire des rencontres avec d'autres artistes. J'apprécie quand le public est réceptif à ma musique. Mon grand frère, était lui aussi DJ et un jour quand j'étais petit, il a ramené des platines à la maison. C'est comme ça que j'ai démarré.

*Kosmo :* Le mouvement hip-hop, on est dedans depuis toujours avec ma sœur et mon frère. Sur le terrain de sport près de chez moi, il y a souvent la musique à fond. L'été, le lino est toujours posé pour que les jeunes puissent danser. La musique, le hip-hop, ça fait partie de ma vie !

**Que vous souhaitez-vous l'un à l'autre pour l'avenir ?**

*Charly :* Qu'elle arrive à être autonome, et qu'elle dépasse mon niveau ! Si un jour, elle compte vivre de la musique, je lui souhaite de trouver sa place. A l'heure actuelle, beaucoup de jeunes n'arrivent pas à se faire leur place dans la société et je pense que la musique peut être une voie super enrichissante.

*Kosmo :* Il fait beaucoup de choses, et je lui souhaite de continuer à s'épanouir. Je vois beaucoup de gens qui ne sont pas heureux dans leur vie, et qui n'aiment pas leur travail. J'espère pour lui qu'il arrive toujours à s'en sortir et à vivre bien. Et dans la musique, j'espère qu'il aille encore plus loin, qu'il repousse ses limites pour que, moi aussi, j'essaye de les dépasser !

*Anne Kybourg*

**« The Bassroom » : jeudi 2 avril à la Case à chocs, ouverture des portes à 22 heures. Infos sur la page Facebook « Castle Group ». Prélocations sur www.petzi.ch.**